

Formulaire d'inscription pour les EMS de Bienne

<input type="checkbox"/> Cristal	<input type="checkbox"/> Esplanade	<input type="checkbox"/> Redern	<input type="checkbox"/> Ried
Séjour : <input type="checkbox"/> séjour de longue durée <input type="checkbox"/> préventif (pas encore prête/prêt pour une entrée immédiate en EMS. Veuillez nous informer lorsque cela devient urgent. Nous ne vous contacterons pas pour une entrée en EMS)		<input type="checkbox"/> séjour de courte durée min. 21 jours, max. 90 jours De/à <input type="checkbox"/> option d'entrée définitive	
Coordonnées personnelles :			
Nom :		Prénom :	
Rue :		NPA/localité :	
Téléphone :		Date de naissance :	
Courriel :		État civil :	
Numéro AVS :		Caisse maladie :	
Lieu d'origine / Nationalité :			
Langue : <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Français			
Déjà bénéficiaire de prestations complémentaires :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Demande déposée le :	
Médecin traitant :			
Situation			
Où se trouve actuellement la personne inscrite :		<input type="checkbox"/> À domicile	<input type="checkbox"/> Institution / Hôpital
Elle est prise en charge par :			
Remarques :			
Personnes de contact			
<input type="checkbox"/> Proches		<input type="checkbox"/> Payeur/payeuse	
		<input type="checkbox"/> Curateur/curatrice	
Nom :		Prénom :	
Rue :		NPA/localité :	
Téléphone :		Courriel :	
<input type="checkbox"/> Proches		<input type="checkbox"/> Payeur/payeuse	
		<input type="checkbox"/> Curateur/curatrice	
Nom :		Prénom :	
Rue :		NPA / Localité :	
Téléphone :		Courriel :	

Séjour de courte durée (tarif, acompte, résiliation)

Le tarif pour l'hôtellerie, la pension complète et la prise en charge correspond à la taxe de base selon le barème tarifaire, plus 20 francs par jour pour le séjour de courte durée, 200 francs pour l'étiquetage du linge et, sur demande, 300 francs de location pour des meubles/TV. **Un acompte de 4000 francs** doit être versé avant l'entrée en EMS (virement bancaire ou en espèces au guichet de l'EMS). Cet acompte sera pris en considération lors du décompte final. En cas de sortie avant la date convenue, les jours restants sont dus. Si la durée du séjour est prolongée, cela doit être convenu avec la direction des soins au moins 5 jours ouvrables avant la fin de la convention. En principe, l'entrée et la sortie se font à 10h00.

Information importante :

Pour tout remboursement éventuel des frais de séjour par l'assurance-maladie dans le cadre des prestations complémentaires, veuillez contacter le bureau de l'AVS de votre commune. Vous aurez besoin des factures, du décompte de l'assurance-maladie et de l'attestation tarifaire (qui sera envoyée directement au bureau de l'AVS par les services centraux).

Séjour de longue durée (tarif, annulation)

Voir le contrat d'hébergement et de soins

Documents nécessaires avant l'entrée

- Copie de la carte d'assurance-maladie
- Copie du certificat d'établissement
- Rapport d'hospitalisation et/ou rapport médical
- Certificat médical
- Acte de nomination de la curatelle

Autres prestations :

- Étiquetage du linge, 200 francs
- Meubles / TV, 300 francs
- Non, nous lavons le linge nous-mêmes

La soussignée/Le soussigné (cliente/client, proche, curatrice/curateur) se déclare d'accord avec les conditions susmentionnées.

Lieu/date/signature : _____

Lieu/date/signature Établissement médico-social : _____